

Procès-verbal des décisions

20e Assemblée des délégués de Swiss Snowsports, Sion 18 sept. 2021

Durée 13H30 à 15H07

Etaient présents :

Comité : Jürg Friedli (Président)
Mauro Terribilini (Vice-président)

Alexander Taugwalder
Bernhard Aregger
Jan Brand
Marc-Henri Duc
Nicolas Masserey

Directeur : Stéphane Cattin

Était excusé : Daniel Ammann

Membres collectifs : Chefs d'établissement/ Associations/ Institutions : 124 avec 213 voix

Majorité absolue des voix présentes ou représentées : 107

Réd. procès-verbal: Adina Krähenbühl

Traduction: Corinna Timm

Invités :

Michael Bolt, directeur général de HOTELA
Nicolo Paganini, conseiller national,
président de la Fédération suisse du tourisme
Nadine Pardo, conseillère municipale et ministre des sports de Sion
Philipp Niederberger, Fédération suisse du tourisme

Membres d'honneur :

Berto Tanner
Claude Meyer
Franco Moro
Fritz W. Tschanz
Hans Rhyner
Herbert Volken
Johny Wyssmüller
Karl Eggen
(Président d'honneur)
Pierre Pepperlé
Riet R. Campell
(Directeur honoraire)
Roland Andeer

Ordre du jour :

1. Accueil par le Président / Ordre du jour
2. Constitution de l'Assemblée
3. Procès-verbal de la 19e de l'Assemblée des délégués du 19 septembre 2020 à Malbun
4. Rapport annuel 2020/21
5. Bilan financier 2020/21 et approbation des comptes (rapport des vérificateurs)
6. Organes: décharge
7. Approbation des cotisations des membres
Le Conseil d'administration recommande de ne pas modifier les cotisations des membres.
8. a. Approbation du budget 2021/22
b. Élection des commissaires aux comptes

9. Rapprochement budget, position affaires d'été
10. Informations du directeur
11. Motions des membres
12. Dates 2021/22 :
 - Cours pour les candidats chefs d'établissement, Muri bei Bern, 11.-15.10.2021
 - Swiss Snowsports Forum, Zermatt 31.10.-03.11.2021
 - SWISS SNOW HAPPENING, Bettmeralp, 29.03.-02.04.2022
 - Réunion des présidents régionaux, Bettmeralp, 29.03.2022
 - Conférence des directeurs de licence, Bettmeralp, 30.03.2022
 - Cours d'automne, 15.-17.09.2022
 - Conférence des directeurs de licence 15.-17.09.2022
 - Présidents Membres collectifs Cat. B-E 16.09.2022
 - Assemblée des délégués 17.09.2022
 - Forum suisse des sports de neige, Zermatt, 06.-09.11.2022
13. Divers

Point 1 de l'ordre du jour : Mot de bienvenue du Président / Liste de l'ordre du jour

Le président, Jürg Friedli, souhaite la bienvenue aux participants à la 20e assemblée des délégués à Sion. Il donne la parole à Nadine Pardo, conseillère municipale et ministre des sports de Sion, qui souhaite également la bienvenue aux participants. Elle introduit l'Assemblée des délégués par une présentation de l'engagement sportif de la ville de Sion. La ville de Sion organise divers événements pour les enfants et les jeunes afin d'encourager leur enthousiasme pour le sport. Les sports de neige sont très importants à Sion et le Kids Village au centre de Sion est une base importante pour rapprocher les sports de neige des familles. Elle tient à remercier Yves Roduit, responsable de l'école de ski de l'ESS Sion, et son équipe, qui contribuent largement au développement sportif de la ville au centre de Sion.

Le Président souhaite la bienvenue aux invités et aux membres d'honneur présents. Corinna Timm est responsable de la traduction et Adina Krähenbühl du procès-verbal. Le président remercie le CO Sion et donne la parole à Yves Roduit, directeur de l'école de ski de Sion. Il a remercié toute l'équipe d'organisation, la ville de Sion et en particulier Yves Roduit, son épouse et Marcel Homberger, pour leur engagement en faveur du cours d'automne actuel.

Le Président demande aux personnes présentes de se lever de leur siège pour observer une minute de silence à la mémoire des membres décédés. On se souvient de Karl Gamma pour son travail exceptionnel en faveur des sports de neige.

Point 2 de l'ordre du jour : Constitution de l'Assemblée

M. le Président constate que l'invitation et l'ordre du jour ont été envoyés à temps et que la réunion a également été convoquée. L'ordre du jour est connu et aucune motion n'a été reçue. Le rapport annuel, les comptes annuels et le rapport des commissaires aux comptes sont disponibles. Le procès-verbal de la dernière AGM a été envoyé à tous les membres.

Sur un total de 199 membres collectifs avec 378 voix, 124 membres collectifs avec droit de vote sont présents avec 213 voix. La majorité absolue de tous les votes valablement exprimés est de 107.

M. le Président propose de ne nommer les scrutateurs qu'ensuite, si cela s'avère nécessaire pour des votes spécifiques.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix valablement exprimées, conformément à l'article 18 des statuts. En règle générale, le vote se fait par scrutin ouvert, à moins qu'une proposition correspondante ne soit adoptée avec une résolution pour un scrutin écrit.

Point 3 de l'ordre du jour : Procès-verbal de la 19ème AGA du 19 septembre 2020 à Malbun

Décision 1

Le procès-verbal est approuvé sans voix discordante et Adina Krähenbühl est remerciée pour sa rédaction.

Point 4 de l'ordre du jour : Rapport annuel 2020/21

Jürg Friedli se réfère au rapport annuel et remercie les auteurs pour leurs rapports et l'équipe Belp pour son travail. Le rapport annuel 2020/21 était disponible au contrôle d'entrée.

Examen de la saison 2020/21

Cette année, il n'y avait pas seulement du ski, mais aussi des leçons de ski. La Suisse est une nation de ski, ce qui a été clairement démontré lors de la pandémie de Corona. C'est d'autant plus vrai que tous les sports, à l'exception des sports de neige, ont dû faire une pause. Cela a été possible grâce au comportement tactiquement habile de l'organisation faïtière vis-à-vis des autorités fédérales, à l'échange direct avec le président de la Confédération, mais surtout aussi grâce au comportement très exemplaire de tous les directeurs d'écoles de ski. Il a été démontré que les écoles de ski ont travaillé de manière extrêmement professionnelle et ont fait preuve de la prudence nécessaire. Un grand merci également à tous les collaborateurs des écoles de ski suisses qui se sont comportés de manière exemplaire et professionnelle.

Formation

Tous les cours de formation ont pu être organisés et les cours annulés ont pu être rattrapés. Un grand merci au responsable de la formation, Rafael Ratti, qui a repris ce poste dans une période difficile, et à tout le personnel sur la neige et dans le back-office.

Point 5 de l'ordre du jour : Comptes annuels 2020/21 et approbation (rapport des vérificateurs)

Pour la présentation des comptes annuels 2020/ 21, le président donne la parole au directeur, Stéphane Cattin. Il souhaite également la bienvenue aux personnes présentes.

Stéphane Cattin présente le bilan de l'association au 30.06.2021 aux délégués et remercie l'organe de révision et toutes les personnes impliquées. Stéphane Cattin n'était pas encore en fonction au 30.06.2021 mais est responsable des comptes annuels.

La pandémie de Covid 19 a entraîné des dépenses supplémentaires dans le département de la formation. Cela est dû à des frais supplémentaires pour l'organisation de la formation dans le contexte COVID et à une diminution des ventes de matériel pédagogique.

Les liquidités sont très bonnes, à CHF 1'858'678,55.-, en raison d'une participation supérieure à la moyenne aux cours de formation. De tels résultats ne peuvent être atteints et attendus chaque année. Globalement, la situation financière de l'association est saine et il n'y a pas de risque de manque de liquidité. Le résultat est de CHF 14'095,16.-. Les provisions ne constituent pas des réserves mais sont liées à des projets. L'association prévoit les projets suivants dans un avenir proche : Numérisation de l'office, matériel didactique, développement de la Swiss Snow League, site internet de la SSSA, espace informatique/bureau, Interski 2023, activités d'été, développement du département formation.

Rapport des commissaires aux comptes

Jürg Friedli donne la parole à Peter Fuhrer pour le rapport des auditeurs et le remercie. Peter Fuhrer confirme que les comptes ont été correctement tenus et recommande à l'Assemblée d'approuver les comptes annuels.

Jürg Friedli propose à l'assemblée plénière d'approuver les comptes annuels 2020/21 et remercie les personnes responsables pour leur travail.

Décision 2

Les comptes annuels 2020/21 sont approuvés par les délégués à l'unanimité et sans abstention.

Point 6 de l'ordre du jour : Décharge des organes

Le Président propose à l'Assemblée de donner décharge des actes des organes directeurs.

Décision 3

L'assemblée a voté à l'unanimité et sans abstention en faveur de la décharge des organes de Swiss Snowsports.

Point 7 de l'ordre du jour : Approbation des cotisations des membres

Le président informe l'assemblée que selon l'art. 17 des statuts, les cotisations des membres doivent être déterminées annuellement sur la base du règlement des cotisations.

Le comité ne propose aucune augmentation des cotisations individuelles et collectives pour l'année 2021/ 22.

Décision 4

L'assemblée a voté à l'unanimité et sans abstention en faveur du maintien des cotisations actuelles.

Point 8 de l'ordre du jour : a. Approbation du budget 2021/22 b. Élection des commissaires aux comptes

a. Approbation du budget 2021/22

Le président entre dans la position des affaires d'été, qui sont budgétées à CHF 145'000. Il s'agit de créer une position budgétaire afin de conserver la liberté d'action. Il s'agit d'une activité distincte, explicitement désignée, qui n'entraînera pas de contributions supplémentaires de la part des membres. Les frais encourus pour l'activité d'été seront payés par les provisions.

Décision 5

Avec une abstention et un refus, l'Assemblée a voté en faveur de l'approbation de la position Summer Business 2021/22.

b. Élection des vérificateurs des comptes

Selon l'article 44 des statuts, les vérificateurs des comptes doivent être nommés chaque année. Le Comité exécutif SSSA propose à l'Assemblée d'élire Fuhrer + Partner Treuhand AG (Peter Fuhrer) en tant qu'organe de révision pour une année supplémentaire.

Décision 6

L'organe de révision Fuhrer und Partner Treuhand AG, a été élu à l'unanimité pour une nouvelle année, sans aucune voix contre ni abstention, et Peter Fuhrer a été remercié pour son travail.

Point 9 de l'ordre du jour : Vote du budget, point d'activité estivale

Le président demande aux délégués d'approuver le budget 2021/22, y compris l'affaire de l'été.

Décision 7

L'Assemblée a voté à l'unanimité et sans abstention pour approuver le budget 2021/22.

Point 10 de l'ordre du jour : Informations du directeur

Stéphane Cattin se présente comme le nouveau directeur de SSSA. Originaire du Jura bernois, il est titulaire du diplôme de "moniteur de sports de neige avec brevet fédéral" et du diplôme d'"entraîneur de sport de compétition avec brevet fédéral". Il est marié et a deux enfants. Il présente brièvement l'organigramme et le nouveau personnel de back-office. A l'avenir, de nombreuses synergies entre les départements seront utilisées et de nombreux jeunes, également en formation, viendront enrichir l'équipe. La vision du directeur comprend, entre autres, la coopération des différents acteurs de la famille des sports de neige, la numérisation des connaissances et du matériel pédagogique, des finances saines, etc.

Point 11 de l'ordre du jour : Motions des membres

Aucune demande n'a été reçue.

Point 12 de l'ordre du jour : Dates 2021/22

Les dates les plus importantes à venir seront communiquées. Le Swiss Snow Happening aura lieu à Bettmeralp en raison des annulations liées à la couronne ces deux dernières années.

- Cours pour candidats chefs d'établissement, Muri bei Bern, 11.-15.10.2021
- Swiss Snowsports Forum, Zermatt 31.10.-03.11.2021
- SWISS SNOW HAPPENING, Bettmeralp, 29.03.-02.04.2022
- Réunion des présidents régionaux, Bettmeralp, 29.03.2022
- Conférence des directeurs de licence, Bettmeralp, 30.03.2022
- Cours d'automne, 15.-17.09.2022
- Conférence des directeurs de licence 15.-17.09.2022
- Présidents Membres collectifs Cat. B-E 16.09.2022
- Assemblée des délégués 17.09.2022
- Forum suisse des sports de neige, Zermatt, 06.-09.11.2022

Point 13 de l'ordre du jour : Divers

Registre du commerce

Il est proposé à l'Assemblée des délégués d'approuver l'art. 53 des statuts (dispositions transitoires et finales) comme suit :

Les statuts actuellement en vigueur sont approuvés intégralement par l'assemblée des délégués le 18 septembre 2021. Ils entrent en vigueur dès leur approbation.

Décision 8

L'Assemblée des délégués a voté à l'unanimité et sans abstention en faveur de l'approbation intégrale.

Le Team Belp et le Team Sion sont remerciés par le Président et les délégués.

Nous tenons à remercier les partenaires stratégiques, les partenaires techniques, les co-partenaires et les autres partenaires pour leur coopération.

Jürg Friedli remercie tous les participants et clôt officiellement la réunion de cette année à 15h07.

Reçu :



Jürg Friedli
Président

Procès-verbal :



Adina Krähenbühl
Assistant de direction

Vu :



Stéphane Cattin
Directeur